

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2026

Référence
031-2026

Délibération portant sur
l'organisation du temps
scolaire de l'école
publique

L'an 2026, le 9 avril à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 3 avril 2026.

Date de la convocation : le 3 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Présents : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Monsieur Jean-Pierre MELL, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Christiane REDON, Madame Myriam SAENZ, Madame Sophie SCOUARNEC, Madame Béatrice BALPE, Madame Elodie CADIOU, Madame Katalin BORONKAI, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Philippe LE QUERE, Monsieur Laurent MARCINISZYN et Monsieur Arnaud COZIEN

Vote
A la majorité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Absent excusé : Monsieur Fabien DIRAISON – donne procuration à Monsieur Adrien PLASSART

A été nommé secrétaire : Madame Katalin BORONKAI

Acte rendu exécutoire après :
dépôt en PREFECTURE DU
FINISTERE le
Et
Publication ou notification le

031-2026 – Délibération portant sur l'organisation du temps scolaire de l'école publique

Vu le Code de l'Education,

Vu le compte-rendu du conseil d'école approuvant l'organisation de la semaine scolaire à quatre jours en date du 26 mars 2026,

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, décide, à l'unanimité des membres présents, de renouveler la dérogation de l'organisation de la semaine scolaire à quatre jours avec des horaires inchangés.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 10 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Katalin BORONKAI

Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

